

Publié le 04 février 2017 à 07h08 | Mis à jour à 07h08

# Décret Trump bloqué: les ressortissants des 7 pays admis dans les avions



Le site de Qatar Airways indique que la compagnie va se conformer aux nouvelles directives, du moment que les passagers possèdent un visa en règle.

PHOTO REMY GABALDA, ARCHIVES AFP

Agence France-Presse

DOHA

La compagnie Qatar Airways a annoncé samedi, après le blocage par un juge fédéral américain du décret anti-immigration de Donald Trump, qu'elle transporterait vers les États-Unis les ressortissants des sept pays interdits ces derniers jours d'entrée aux États-Unis.

En Égypte, un responsable à l'aéroport du Caire a indiqué que les compagnies aériennes avaient reçu un avis de l'aéroport JFK à New York sur l'arrêt de l'application du décret du président américain qui interdit l'entrée des États-Unis aux ressortissants d'Irak, d'Iran, de Libye, de Somalie, du Soudan, de Syrie et du Yémen, ainsi qu'à tous les réfugiés.

L'avis concerne tous les passagers en possession d'un visa d'immigration ou de tourisme, qu'ils prennent un vol direct vers les États-Unis ou transitent par un autre aéroport, a ajouté ce responsable à l'aéroport du Caire sous le couvert de l'anonymat.

Sur son site, Qatar Airways indique qu'elle va se conformer aux nouvelles directives, du moment que les passagers possèdent un visa en règle.

« Les ressortissants des sept pays, ainsi que tous les réfugiés en possession d'un visa en règle ou d'une résidence permanente [green card] seront autorisés à se rendre aux États-Unis », ajoute la compagnie.

Le juge fédéral de Seattle a bloqué vendredi le décret de M. Trump qui avait suscité de vives protestations internationales et la condamnation des organisations de défense des droits de l'Homme. De nombreux ressortissants des sept pays visés ont été retenus ces derniers jours dans les aéroports américains à leur arrivée ou empêchés d'embarquer au départ d'autres pays.

Qatar Airways qui dessert au moins 15 villes américaines dont New York, Atlanta et Chicago, s'était dans un premier temps conformé à l'interdiction.

À Téhéran, une agence de voyages a conseillé aux Iraniens qui souhaitent se rendre aux États-Unis de le faire le plus vite possible.

« À tous ceux qui ont un visa, d'immigration ou autre, [...] prenez un avion pour n'importe quelle ville [des États-Unis] ce soir », a affirmé le conseiller de cette agence sous le couvert de l'anonymat. La décision du juge fédéral peut « être rejetée en appel », a-t-il prévenu, conseillant aux Iraniens de ne signer aucun document s'ils étaient empêchés d'entrer sur le sol américain à leur arrivée à l'aéroport.

La Maison-Blanche a promis de répliquer au blocage en affirmant que le ministre de la Justice entendait « déposer une injonction d'urgence pour » faire appliquer le décret et annuler la décision du juge fédéral.

© La Presse, ltée. Tous droits réservés.